



ESPACE
SENIORS

*Travailler moins pour vivre plus, pour
s'aimer mieux, pour s'engager plus... :
la réduction collective du temps de
travail réintroduite
dans le débat public !*

(Analyse)

7 octobre 2015, journée de mobilisation nationale. Les travailleurs venus de secteurs variés sont dans la rue pour faire entendre leur colère auprès de notre gouvernement et des mesures prises depuis son entrée en fonction. Mesures allant à l'encontre de leurs droits acquis (la retraite à 67 ans en 2030, le saut d'indexation des salaires, la réduction de l'accès à la retraite anticipée...). Seulement « pas contents » les travailleurs ? Non ! Le groupement citoyens « Tout Autre Chose »¹ entend bien aller au-delà de la colère et profiter de ce jour de manifestation nationale pour proposer une mesure concrète, réalisable (selon les experts), positive et qui rassemble (jeunes, vieux, syndicats, mutuelles, associations) : la réduction collective du temps de travail (RCTT).

En tant que signataire de l'appel de Tout Autre Chose, Espace Seniors a trouvé intéressant de décortiquer plus en détail son action.



Quel principe sous-tend la réduction collective du temps de travail ?

L'idée de la RCTT n'est pas neuve, elle a déjà fait l'objet de nombreuses luttes sociales (congé hebdomadaire, journée de 8 heures, congés payés, départ anticipé à la retraite). « Toutes ces conquêtes ont permis de passer d'une année de travail de 3000 heures au début du siècle à un peu plus de la moitié au milieu des années 1980 »². Elle revient au goût du jour. Elle est reprise par la FGTB, Marc Goblet, son secrétaire général revendique une RCTT ciblée sur les plus de 50 ans afin de créer de l'emploi pour les plus jeunes. Le Parti des Travailleurs Belges (PTB), quant à lui, part en campagne pour la semaine des 30 heures. Du côté du Parti Socialiste, dans son ouvrage « La gauche ne meurt jamais », Paul Magnette affirme « Les modalités (de la RCTT) sont nombreuses, mais ce qui importe d'abord et avant tout, c'est que la gauche réaffirme clairement que cet enjeu est l'un des combats essentiels, et en rappelle l'importance sociale et culturelle »³. Enfin, la fondation « Ceci n'est pas une crise », représentée par Jean-Pascal Labille, défend l'idée de la semaine de 35 heures comme politique viable pour l'emploi. « Quand on a un taux de chômage des jeunes comme celui d'aujourd'hui, c'est-à-dire, de 40 % à Charleroi, de 25% à Bruxelles, de 23% à Anvers, on ne peut plus continuer les politiques d'emploi de la même manière. Les réductions linéaires de cotisations sociales n'ont pas démontré qu'elles étaient efficaces. Nous voulons aujourd'hui une réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire, avec maintien du salaire et la réduction des cotisations sociales permettra de financer le coût additionnel pour l'entreprise. En France, 350.000 emplois ont été créés avec la semaine des 35 heures. »⁴

¹ Pour en savoir plus sur « Tout Autre Chose » : <http://www.toutautrechose.be/>

² Magnette P., « La gauche ne meurt jamais », Luc Pire édition, 2014, p82.

³ Ibidem p.93

⁴ http://www.lecho.be/economie_politique/belgique_general/Jean_Pascal_Labille_plaide_pour_une_semaine_de_35_heures.19/10/15

Les experts du groupe de travail « travail digne » du mouvement « Tout Autre Chose » font différents constats. Le taux de chômage et celui de longue durée sont en augmentation en Belgique, surtout avant 30 ans et après 45 ans. Le taux de maladie-invalidité s'accroît également. L'espérance de vie en bonne santé est en baisse dans les groupes sociaux les plus pauvres. Dans un tel contexte, il faut créer de l'emploi. Comment ? Non pas en augmentant l'âge de départ à la retraite ou en freinant l'accès aux mécanismes de prépension, en activant les chômeurs ou en les abandonnant dans le régime de l'assistance (cpas), en diminuant les « charges » sociales versées par les employeurs à la collectivité mais en partageant mieux le temps de travail entre tous les groupes sociaux. « Assurer un emploi digne à chacun et, dans le même temps, lui permettre d'exercer ses responsabilités familiales, de se consacrer à ses loisirs et de participer à la vie citoyenne ne représente pas qu'un coût. C'est un investissement dans le bien-être qui permettra de diminuer les dépenses de notre sécurité sociale »⁵.

Les arguments opposés à la RCTT

Beaucoup d'opposants considèrent que la RCTT est une utopie, « un truc du passé ». Nous avons récolté leurs réticences et donné la parole à Joanne Clotuche, porte-parole du mouvement « Tout Autre Chose », afin qu'elle s'exprime à leur propos.

→ La RCTT est une utopie, elle ne peut être mise en pratique.

Joanne : Il est d'abord important de savoir que le temps de travail s'est considérablement réduit depuis le 18^e siècle. De plus, nous sommes confrontés aujourd'hui à une RCTT, sauf qu'elle se fait sur le dos des chômeurs, des bénéficiaires du RIS, sur les personnes, en majorité des femmes, forcées d'accepter des temps partiels... Tout ça précarise les travailleurs. Dans le même temps, des personnes souffrent au travail, font largement plus que le quota d'heures fixé légalement.

Depuis quelques années, si le temps de travail annuel a diminué, c'est par le recourt à une réduction individuelle du temps de travail. Les travailleur-e-s peuvent utiliser différents mécanismes qui leur permettent de réduire, pendant une période, leur horaire. Cette formule pourrait être intéressante si tout le monde pouvait en bénéficier de manière juste. C'est loin d'être le cas quand on sait, par exemple, que les temps partiels sont majoritairement féminins et qu'ils sont le plus souvent subits.

→ La RCTT diminue la productivité de l'entreprise (l'entreprise ne sera pas rentable pour financer tout le monde)

De quelle productivité parle-t-on ? De celle qui nous incite à produire toujours plus sans que la demande n'augmente parce que le pouvoir d'achat ne peut suivre ? Cette « productivité » fait-elle sens aux yeux de la majorité des citoyens ? Partout dans les discours politique et médiatique, on nous parle de productivité au sens de la rentabilité économique mais qu'en est-il des critères tels que la qualité, l'expérience, la dignité au travail, les richesses sociales produites par l'entreprise... ? Le coût de la main d'œuvre est toujours pointé du doigt, mais on oublie tous les autres coûts pour produire (notamment en matière d'énergie) et, surtout, on oublie que les travailleur-e-s ne sont pas un coût, mais que ce sont eux qui permettent à l'entreprise de produire. S'ils sont bien traités, ils sont plus productifs.

⁵ Document « horizon » du groupe de travail « travail digne ».

- La RCTT, c'est la délocalisation des entreprises vers des régions où la main d'œuvre est moins coûteuse (l'entreprise ne tiendra pas la concurrence)

Plusieurs entreprises allemandes ont réduit le nombre d'heures de travail par semaine et pourtant, l'économie allemande est en bonne santé. Des économistes allemands ont d'ailleurs lancé il y a quelques mois un appel européen à remettre la RCTT au centre du débat politique. Notre économie, pour fonctionner, doit se spécialiser. Il y aura toujours des pays qui proposeront des salaires plus bas. Mais à quel prix pour les travailleur-e-s ?

- La RCTT augmente la surcharge de travail (je devrai travailler plus avec moins de temps de travail)

Des embauches compensatoires seront nécessaires dans de nombreuses entreprises. Ces nouveaux travailleur-e-s pourront partager. Et si les règles sont bien fixées et négociées, notamment au niveau sectoriel, les nouvelles embauches seront effectives.

- La RCTT va appauvrir la population (si je travaille moins, je gagnerai moins)

Sur ce sujet, des propositions différentes existent, mais il est clair qu'aucune ne propose de mettre en place une RCTT qui appauvrisse les travailleur-e-s. Il y a cependant deux éléments à prendre en considération. Le premier concerne la nécessité de revoir la taxation sur le travail, de manière à permettre un glissement des revenus du travail vers les revenus du capital qui n'affecte pas le salaire poche. Le second élément concerne la diminution des coûts par l'augmentation du temps disponible. Des frais précédents pourront disparaître parce que son temps de travail diminue. On peut penser par exemple à des frais de garde, des trajets, des frais médicaux (liés au stress au travail, par exemple)...

- « Ceux qui défendent la RCTT sont des paresseux qui ne veulent pas travailler ! »

La plupart des partisan-e-s de la RCTT le font pour permettre une meilleure répartition du travail. D'autres ajoutent l'importance de libérer du temps de travail pour le consacrer à d'autres choses : s'occuper de soi et de sa famille, s'engager, participer à la vie sociale, culturelle... Ce n'est, a priori, pas la manière dont on conçoit l'emploi aujourd'hui, pourtant, le développement de cette sphère autonome est créatrice de richesses. Peut-on dire à une personne qui n'a pas d'emploi mais qui consacre son temps à une activité bénévole, à s'engager dans son quartier... qu'elle est paresseuse ? Ce serait une vision étriquée de l'emploi et du travail.

- Les Français ont mis en place les 35h. On a vu ce que ça a donné !

Oui, justement. L'Assemblée nationale française a réalisé de nombreuses auditions et a sorti un rapport en décembre 2014. La conclusion est claire : "Les 35h sont la politique qui a créé le plus d'emplois et qui a coûté le moins cher". Et pourtant, ils pointent combien de nombreuses initiatives auraient pu être prises pour encore améliorer les effets positifs et les embauches.

- La RCTT, c'est un truc du passé !

Ce n'est pas parce qu'une idée a été en vogue il y a quelques années et pas appliquée, qu'elle cesse d'être pertinente. Il y a une diversité incroyable d'associations, d'intellectuel-le-s, de syndicats, de citoyen-ne-s, de partis qui, aujourd'hui encore, réclament cette RCTT. Si nous continuons à suivre les principes actuels du capitalisme, nous serons les plus compétitifs peut-être, mais malades de trop travailler, de trop s'appauvrir...

*Si une idée est bonne, elle mérite de s'en préoccuper. Etre actif sur le marché de l'emploi ne peut être l'unique but de chacun-e-s de nous. Nous avons besoin de temps pour vivre mieux et plus.*⁶

De manière plus globale, la RCTT permet de :

- ➔ Se ré(re)créer dans des activités de loisirs.
- ➔ S'engager davantage socialement et politiquement. Elle favorise donc la création de richesses non pas marchandes mais sociales : gardes de la petite enfance par les grands-parents, transmissions des savoirs via l'éducation permanente, les universités des aînés, les associations, militance et engagements politiques via les CCCA... autant d'activités-actions qui participent à l'équilibre de la société, tissent les liens sociaux et favorisent les solidarités.
- ➔ S'émanciper vers une vie plus créative, un accès pour tous au développement socio-culturel.
- ➔ Recréer du lien social qui fait sens. Elle revalorise les relations humaines, les solidarités intra et intergénérationnelles notamment.
- ➔ D'être en meilleure santé. En effet, en pressant les travailleurs comme des citrons, il ne faut pas s'étonner de voir le taux de maladie-invalidité professionnelle augmenter. La diminution du temps de travail aura un impact positif sur la pénibilité au travail et réduira par conséquent forcément ce taux. On peut dès lors prévoir une diminution des maladies physiques et psychiques et une augmentation et une égalitarisation de l'espérance de vie en bonne santé.
- ➔ Créer de l'emploi. En diminuant le temps de travail des uns, on augmente le temps de travail de ceux qui n'en ont pas. Par conséquent le chômage sera largement diminué.

L'exemple de l'expérience suédoise

Cela fait maintenant cinq mois qu'une maison de repos et de soins (MRS) située dans la ville de Göteborg en Suède a expérimenté la journée de travail de 6 heures (à salaire égal) pour son personnel infirmier. Le magazine « Solidaire » est allé à la rencontre de la direction pour en savoir un peu plus. L'idée a été proposée par un conseiller communal pour réduire les problèmes de santé et d'absentéisme de plus en plus importants dans le secteur des soignants. Très concrètement, avec un soutien financier de l'Etat, 14 infirmières sont venues renforcer l'équipe explique Monica Sörensson, la responsable de l'institution. Après cinq mois, les résultats semblent probants. « Les infirmières sont plus calmes, plus relax, et moins stressées en arrivant au travail. Il faut savoir que ce n'est pas un boulot facile, s'occuper des personnes âgées est un travail physiquement et psychologiquement lourd. Avec des infirmières plus détendues, les résidents sont évidemment plus satisfaits. Cela a particulièrement beaucoup d'effet sur des gens atteints de démence. Nous avons immédiatement constaté moins de stress chez eux. Les résultats en matière d'absentéisme sont également mesurés, via les dépenses de la caisse d'assurance-maladie. »⁷

⁶ Pour plus d'information sur l'action menée par TAC : <http://www.toutautrechose.be/c-est-l-heure>

⁷ Pour voir l'entièreté de l'interview : <http://solidaire.org/articles/en-suede-la-semaine-de-30-heures-en-pratique>

Conclusion

La RCTT peut paraître utopique si on la confronte aux discours médiatiques et politiques dominants selon lesquels « si l'on vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps ». Au contraire, nous dit Matéo Alaluf, sociologue du travail à l'ULB, c'est parce que l'on travaille moins que l'on vit plus longtemps. Il ne faut donc pas augmenter le temps de travail pour vivre en meilleure santé et dans la durée mais bien l'inverse. Le sociologue d'ajouter que le contexte actuel permet tout à fait de mettre la RCTT en pratique, tout cela dépend de choix politiques. Les perdants de cet autre modèle de gestion du temps de travail seront évidemment les propriétaires des moyens de production (les employeurs des secteurs marchands) qui devront accepter de réinjecter de la richesse produite dans les mains des travailleurs et non celles des actionnaires. Mais n'est-ce pas ce que la majorité de la population recherche ? Un système de répartition des richesses plus équitable, un rythme de vie plus paisible, du temps pour s'émanciper dans des activités qui donnent sens à la vie, dans d'autres lieux que ceux du travail ? A l'heure où nos dirigeants veulent augmenter la durée de la carrière (retraite à 67 ans, freins à la prépension, contrôles plus strictes des personnes en maladie-invalidité...) alors qu'un nombre important de travailleurs âgés se plaignent de la détérioration de leurs conditions de travail, n'est-il pas temps d'inverser la tendance en repensant le temps ? 72% des jeunes retraités belges considère que la pénibilité du travail en fin de carrière doit être mieux prise en compte par l'employeur, d'après le dernier thermomètre Solidaris.

Si les tenants de la RCTT du mouvement « Tout Autre Chose » ne revendiquent pas de mesures concrètes à la population (semaine de quatre jours ? journée de 6 heures ? diminution du temps de travail seulement à la fin de la carrière ?), ils ont le mérite de lui proposer d'en débattre. « *Notre objectif est de remettre cette idée à l'agenda politique. Un parti pourra proposer la semaine de trente heures, l'autre de favoriser une RTT à la fin de la carrière, c'est aux citoyens d'orienter leur préférence politique. Notre but n'est donc pas d'imposer aux citoyens notre vision de la RCTT mais justement de leur proposer d'en débattre afin qu'ils se sentent acteurs du mouvement* » (Joanne, porte-parole de TAC). La voix de ce peuple-là sera-t-elle entendue par nos dirigeants ? Affaire à suivre.

Qui sommes-nous ?

Espace Seniors est une association d'éducation permanente faisant partie du réseau Solidaris, active sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contribuer au développement d'une citoyenneté active des seniors, promouvoir leur participation active et leur intégration sociale, favoriser leur bien-être, leur santé et leur épanouissement sont quelques-uns de nos objectifs.

Pour cela, nous organisons des actions de proximité (groupe de soutien, formations...) et des actions d'information, de sensibilisation et de prévention (campagnes, conférences, brochures...).

Retrouvez toutes nos analyses sur www.espace-seniors.be !